

**« QUI CHERCHE, TROUVE ».
OPPORTUNITÉS, DÉFIS ET ESPOIRS
DANS LE SECTEUR DE L'OR À KAMITUGA**

par Sara Geenen et Gabriel Kamundala Byemba

Abstract

This article aims to analyse the gold chain (Kamituga/Bukavu) and its implications on local development in a post-conflict context. First, we will assess the importance of the gold sector to the economy of South Kivu. Then, gold exploitation and trade in Kamituga will be considered in its historical perspective. Next, the paper focuses on post-conflict challenges and describes and analyses the current organization of the gold chain and the various actors involved. A distinction is made between actors at the production level (diggers and pit owners) and at the level of trade ('loutriers', small traders, big traders and export houses). They are all facing specific constraints but they can also take advantage of opportunities the gold sector is offering.

Small-scale gold mining is still the principal survival strategy for the majority of the population in the Kamituga region. Whereas five years after the end of the war the security situation has definitely improved, the artisanal mode of production and the socio-economic conditions have not considerably changed. Yet new challenges, opportunities and dangers are emerging in the context of post-conflict reconstruction: roads are being rehabilitated by the Chinese and large concessions have been attributed to industrial companies. This is likely to create fierce tensions between some of those companies, and between industrial and artisanal exploitation. The paper also tries to give some insights on how to deal with this.

1. INTRODUCTION

Kamituga est un de ces endroits où les dynamiques du passé et du futur, globales et locales, s'opposent ou se mettent en synergie : une cité créée par une société minière belge, envahie par les chercheurs de fortune, défigurée par la guerre, et devant maintenant faire face aux nouveaux défis. L'activité minière artisanale est la stratégie principale de survie pour la majorité de la population dans la région de Kamituga. Cinq ans après la fin de la guerre, la situation sécuritaire s'est améliorée, mais les conditions socio-économiques n'ont pas beaucoup changé. Néanmoins, des changements dans l'organisation de l'extraction et de la commercialisation de l'or s'annoncent, notamment avec la réhabilitation de la Route Nationale 2 et la prospection par des sociétés industrielles. Tout cela va sans nul doute créer de nouvelles opportunités et défis pour l'organisation économique actuelle.

Dans l'*Annuaire des Grands Lacs 2003-2004*, Koen Vlassenroot et Timothy Raeymaekers ont examiné l'impact des deux guerres congolaises sur les mécanismes d'exploitation des ressources naturelles existant à et autour de Kamituga. Ils ont montré que la dégradation de l'économie des ressources avec une globalisation des centres miniers périphériques comme Kamituga « ne peut s'expliquer par la 'commoditisation de la guerre' qui a eu lieu dans les années 1990 ; elle est plutôt la conséquence d'une transformation socio-économique

profonde des années 1980 »¹. Mais la guerre a encore renforcé ces tendances. Le centre minier a été très vite urbanisé et de manière profonde les dynamiques locales se sont inscrites de plus en plus dans des processus globaux.

L'objectif de cet article est d'analyser, à partir de l'exemple Kamituga, la possible contribution de la filière or au développement local dans un contexte post-conflit. Nous allons donc évaluer l'importance de l'or dans l'économie du Sud-Kivu, rappeler brièvement l'histoire du secteur de l'or à Kamituga, identifier les enjeux post-conflit et décrire la filière de l'or qui remonte de Kamituga à Bukavu. Nous nous concentrons avant tout au niveau local : l'organisation de la production artisanale dans les puits de Kamituga et les acteurs impliqués dans le commerce de l'or. Notre analyse est basée sur des recherches menées sur le terrain (mars/avril 2008, août 2008, janvier 2009, mars 2009) et elle est complétée par l'examen de documents originaux et de certaines sources secondaires.

2. L'IMPORTANCE DE L'OR DANS L'ÉCONOMIE DU SUD-KIVU

Il est extrêmement difficile de chiffrer l'importance des différents secteurs et filières dans l'économie du Sud-Kivu. Didier de Failly écrit que « l'or a probablement été la locomotive de la survie au Sud-Kivu »². La 'fièvre de l'or' a régné plus longtemps que celle du coltan et de manière plus intense que celle de la cassitérite. En 2007, Tegera et Johnson font l'observation suivante :

« Aujourd'hui, l'exploitation artisanale de l'or et les exportations informelles d'or constituent une branche majeure de l'économie de l'Est de la RDC. Il est possible qu'ils représentent la plus grande valeur des biens d'exportation de la région. (...) Les exportations d'or huilent l'économie locale, et la lutte pour le contrôle de la filière pourrait devenir un des plus grands conflits dans la région »³.

Néanmoins, si on compare les chiffres officiels d'exportation de l'or avec celles des autres minéraux qui sont tirés de la province, on peut constater que l'or ne représente qu'une partie mineure de la valeur totale. Pour 2007, les exportations de cassitérite sont évaluées à 16.013.940 USD, tandis que la

¹ VLASSENROOT, K., RAEYMAEKERS, T., "Divisé en deux. Or et identité sociale à Kamituga (Sud-Kivu)", *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2003-2004*, p. 233. Le terme anglais « commoditisation » a été utilisé e.a. par Jackson, qui décrivait le financement de la guerre par l'exploitation du coltan. La guerre, la violence et le contrôle de la filière minière sont devenus des ressources en soi. JACKSON, S., "Fortunes of War: the Coltan Trade in the Kivus", in COLLINSON, S. (ed.), *Power, Livelihoods and Conflict: Case Studies in Political Economy Analysis for Humanitarian Action*, HPG Report 13, February 2003, p. 21.

² DE FAILLY, D., "L'économie du Sud-Kivu 1990-2000 : Mutations profondes cachées par une panne", in *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1999-2000*, p. 186.

³ TEGERA, A., JOHNSON, D., *Rules for sale: Formal and informal cross-border trade in Eastern DRC*, Goma, Pole Institute, Regards Croisés, 2007, p. 75 (notre traduction).

valeur du coltan exporté est évaluée à 3.370.715 USD⁴. La valeur des exportations officielles de l'or était de 1.837.501 USD, comme l'indique le tableau ci-dessous. En effet, on a vu que la valeur des exportations de la cassitérite a surpassé celle de l'or depuis 2004⁵. Une hypothèse est que ces grandes divergences s'expliqueraient par le volume des exportations frauduleuses. La filière de l'or a des caractéristiques qui rendent la fraude attractive pour les négociants. Premièrement, l'or se transporte plus facilement en fraude que la cassitérite. Les volumes sont très petits, mais la valeur est élevée. En plus, les routes et les réseaux de contrebande de l'or ont déjà été établis depuis des dizaines d'années, ce qui rend plus difficile l'imposition de contrôles. Le coltan et la cassitérite échappent aussi aux contrôles, mais dans une moindre mesure, car les volumes transportés (surtout en camion) sont beaucoup plus grands. Troisièmement, l'or est attractif parce que ce n'est pas seulement une matière précieuse, mais que c'est aussi un moyen de paiement en soi. En temps de crise financière, quand les prix des autres minerais ont tendance à baisser, le prix de l'or peut encore monter, comme au début 2009 (cf. graphique ci-dessous). Pour toutes ces raisons, la filière de l'or est intéressante à étudier.

En 2007, il y avait seulement trois comptoirs d'or (dont le troisième était en quelque sorte le successeur du deuxième)⁶ enregistrés au Sud-Kivu. Voici la quantité et la valeur des colis qu'ils ont exportés :

Table 1. Exportations officielles des comptoirs à Bukavu, 2007

<i>comptoir</i>	<i>quantité exportée (en grammes)</i>	<i>valeur colis (en USD)</i>
NAMUKAYA	90.716,50	1.571.527,00
AUREX CONGO	7.640,56	132.371,36
COTRACOM	7.505,80	133.603,00
total	105.862,86	1.837.501,36

Source : CEEC Bukavu.

Le comptoir Namukaya est le successeur de Congocom, dans le temps un des plus grands exportateurs d'or en contrebande⁷. Ils disposent d'une licence officielle depuis 2006. Depuis, ils exportent la grande majorité des colis déclarés⁸, bien qu'il soit certain qu'ils exportent également en fraude, car les

⁴ Source : CEEC, Centre d'évaluation, d'expertise et de certification des substances minérales précieuses et semi-précieuses.

⁵ TEGERA, A., JOHNSON, D., *op. cit.*, p. 90.

⁶ Le comptoir Cotracom a officiellement commencé les exportations en octobre 2007, tandis qu'Aurex a fait le dernier transport en juillet 2007. À Bukavu, on a pu observer qu'il y a un lien entre le propriétaire d'Aurex et celui de Cotracom. Source : CEEC et interviews à Bukavu, avril 2008.

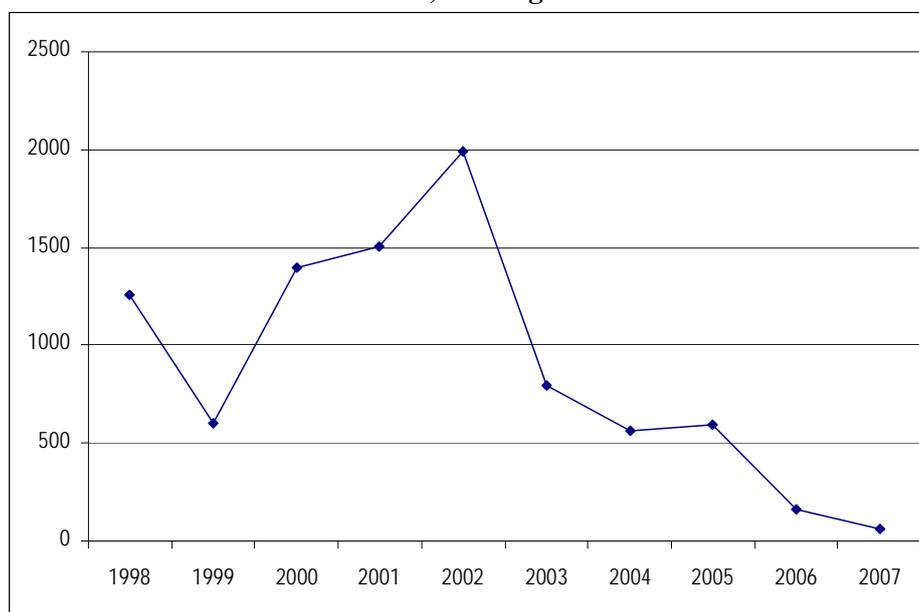
⁷ TEGERA, A., JOHNSON, D., *op. cit.*, p. 89.

⁸ Chiffres Division des Mines, Bukavu.

quantités sont toujours très basses. En plus, un grand nombre de négociants à Kamituga, répondant à la question de savoir où leurs patrons vendent, ont dit que c'était chez Congocom⁹. Clairement, il reste à savoir si vraiment ils vendent tous chez Namukaya, ou s'ils donnent cette réponse parce que Namukaya est le seul comptoir qui est connu chez les petits négociants (sous le nom de 'Congocom'). A part sa fonction de comptoir, Namukaya est surtout une agence de voyage. Ils font le transport par route (par exemple jusqu'à Bujumbura) et par avion, bien qu'à cause de la prohibition récente des vols des Antonovs, leurs activités aient été réduites¹⁰. Ils se présentent comme 'entreprise totale', faisant le transport (par route et par avion) et le commerce en même temps, c'est-à-dire deux activités complémentaires.

Les comptoirs de l'or paient une redevance annuelle de 50.000 USD et une caution de 25.000 USD auprès de la Division des Mines¹¹. Cette somme est très élevée, surtout en comparaison avec ce que paient les comptoirs de cassitérite et de coltan (20.000 USD et 10.000 USD comme caution). On comprend dès lors que les revenus réels des comptoirs de l'or, pour que ceux-ci soient rentables, doivent vraisemblablement être beaucoup plus élevés que les chiffres officiels. Considérons maintenant l'évolution des exportations officielles à partir de 1998.

Figure 1. Exportations officielles d'or du Sud-Kivu, 1998-2007, en kilogrammes



Source : CEEC et OFIDA, Bukavu.

⁹ Interviews à Kamituga, mars-avril 2008.

¹⁰ Interview chez Namukaya, Bukavu, 27/03/2008.

¹¹ Interview à la Division des Mines, Bukavu, 21/03/2008.

Le graphique montre bien que les exportations déclarées ont augmenté pendant la période 1999-2002, quand le Sud-Kivu était sous contrôle du RCD (Rassemblement Congolais pour la Démocratie). Depuis 2002, la fin de l'administration RCD, les exportations officielles chutent dramatiquement. Comme on peut l'observer, il y a encore une chute en 2006, quand l'armée nationale FARDC a établi le contrôle réel sur le territoire du Sud-Kivu¹². Plusieurs hypothèses pourraient expliquer ces évolutions. Premièrement, le mouvement RCD avait entrepris de nombreuses tentatives pour mieux contrôler le flux des minerais à l'Est, par exemple en accordant des monopoles à l'exportation¹³. Les taxes à l'exportation à l'époque étaient aussi plus basses, donc plus encourageantes pour les comptoirs et les négociants. Dès lors on peut observer une augmentation. Deuxièmement, la baisse pourrait être expliquée par une baisse de la production, ou bien une croissance de la fraude. Nos observations à Kamituga et à Bukavu, l'évolution encourageante du prix de l'or sur le marché mondial, et les chiffres d'exportation du Burundi¹⁴, rendent la première hypothèse difficile à soutenir. Selon Tegera et Johnson, une raison possible de la baisse récente est l'arrestation à Kigali du directeur des Ets. Panju, comptoir de l'or à Bukavu, en 2004¹⁵. Depuis 2004, Panju n'a plus une licence d'exportation d'or, il fait seulement la cassitérite. En 2007, en tout cas, les chiffres officiels ont atteint le point le plus bas. Il est pratiquement impossible d'estimer la valeur des exportations frauduleuses. Les estimations varient de 2 à 4 tonnes d'exportations réelles à partir du Sud-Kivu¹⁶.

¹² Voir aussi TEGERA, A., JOHNSON, D. *op. cit.*, p. 88.

¹³ VLASSENROOT, K., RAEYMAEKERS, T., *op. cit.* ; POLE INSTITUTE, *The coltan phenomenon*, Goma, 2002.

¹⁴ TEGERA, A., JOHNSON, D., *op. cit.* p. 89.

¹⁵ Il voyageait en Belgique avec une grande quantité d'or illégal dans ses bagages. TEGERA, A., JOHNSON, D., *op. cit.*, p. 89.

¹⁶ Selon nos estimations (basées sur deux enquêtes : en mars-avril 2008 auprès de 18 maisons d'achat à Kamituga et en décembre 2008-janvier 2009 auprès de 15 maisons), le volume produit annuellement à Kamituga serait de 500 à 1000 kilogrammes.

Selon Garrett et Mitchell, 95 % de la production au Nord et Sud-Kivu part en fraude. Si les 105 kilos officiels (pour 2007) représentent 5 %, les exportations en fraude auraient un volume de 1995 kilos. GARRETT, N., MITCHELL, H., *Trading Conflict for Development. Utilising the Trade in Minerals from Eastern DR Congo for Development*, Aston Sandford, Resource Consulting Services, 2009, p. 23.

- Le chef de la Division des Mines de Bukavu estime la production mensuelle d'or à « 400 kilos par mois, si jamais il n'y a pas de fuites », donc 4800 kg par an. Disons que pour une valeur de 15 à 30 USD par gramme, la valeur réelle monterait à 72 à 144 millions USD par an (cf. tableau ci-dessous). Interview à la Division des Mines, Bukavu, 21/03/2008.

- Ce chiffre a été confirmé dans une interview avec Eric Kajemba, Observatoire Gouvernance et Paix, Bukavu. Ils ont estimé les exportations réelles à partir du Sud-Kivu à 4 tonnes par an. Interview avec Eric Kajemba, Observatoire Gouvernance et Paix, 28/03/2008.

- Selon Tegera et Johnson (*op. cit.*, p. 89) ce chiffre peut être confirmé par les exportations officielles du Burundi : environ 3000 kg par an, pour une valeur de 43,178 millions USD en 2004 et 56,229 millions USD en 2005 (chiffres UNCTAD/WTO), auxquels il faut encore ajouter les quantités qui quittent le pays vers le Rwanda et la Tanzanie.

Ci-dessus, on peut suivre le prix de l'or sur le marché mondial entre 2004 et 2009, où il a fluctué énormément. Le prix de l'or n'a pas chuté avec la crise récente ; au contraire, il est devenu une valeur refuge, ce qui augmente encore son importance dans cette période de crise.

Figure 2. Évolution du prix de l'or sur le marché mondial 2004-2009 (en USD par once¹⁷)



Source : <http://www.goldprice.org/gold-price-history.html>.

Au Sud-Kivu, il y a différents sites d'extraction d'or : en territoire de Mwenga (Kamituga, Lugushwa, Twangiza, Itombwe), de Shabunda (Kitindi, Kingulubwe), de Fizi (Minembwe, Misisi, Mukera, Ngalula, Nyangi), de Walungu (Gombo, Mukungwe), de Kabare (Ninja) et de Kalehe (Nyamaronga, Shanja)¹⁸. D'après le rapport de l'ONU en 2007, de sept à dix sites seraient toujours contrôlés par le FDLR. A ce moment-là, les mines de Kamituga sont déjà sous contrôle de l'armée congolaise¹⁹, ce qui n'empêche pas les taxes illégales et les tracasseries. Le *Rapport final du groupe d'experts*, de décembre 2008, identifie plusieurs sites sous contrôle des groupes armés (FDLR et PARECO²⁰) et d'autres où les brigades intégrées du FARDC contrôlent les

¹⁷ Ounce, mesure de l'or ; 1 oz = 31,1034768 g.

¹⁸ Division des Mines, Bukavu.

¹⁹ ONU, *Rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 8 de la résolution 1698 (2006) concernant la République démocratique du Congo*, S/2007/68, 2007, p. 10.

²⁰ À Numbi (territoire de Kalehe), Mwenga, Lemera, dans le parc de Kahuzi-Biega (vers Lulingu), plusieurs sites dans le territoire de Fizi. Source : NATIONS UNIES, CONSEIL DE SÉCURITÉ, *Rapport final du groupe d'experts sur la République Démocratique du Congo*, S/2008/773, 12/12/2008, p. 23.

mines et lèvent des taxes illégales. Dans ce qui suit, on examinera la situation particulière à Kamituga, une cité qui est située dans le territoire de Mwenga, collectivité de Wamuzimu. Au niveau du territoire, le pouvoir administratif est exercé par l'administrateur à Mwenga, tandis qu'au niveau de la collectivité ('chefferie'), c'est le pouvoir coutumier (le chef coutumier Byemba). Wamuzimu a comme chef-lieu Kitutu et est constitué de 73 groupements et de nombreux postes d'État²¹, dont Kamituga est le plus important. Le Bureau Central de la Zone de Santé estime la population de Kamituga-centre à 81.873 habitants.

3. KAMITUGA : LA SOCIÉTÉ, LA GUERRE ET LE PILLAGE

3.1. Exploitation industrielle et artisanale avant 1996²²

Au début du vingtième siècle, des réserves étendues d'or ont été découvertes dans la région de Kamituga. Dans les années trente, quelques sociétés belges ont commencé à explorer la rivière Mobale de manière systématique. Les sites souterrains de Kamituga étaient exploités par MGL (Compagnie Minière des Grands Lacs Africains). Toutefois, à partir de 1960, les revenus du secteur minier ont commencé à baisser à cause de l'instabilité du marché global²³. En plus, l'instabilité politique et les défaillances de l'appareil administratif ont fortement influencé ce secteur. La crise politique profonde des années soixante s'est accompagnée de la rébellion muleliste à l'est du pays. La politique économique de Mobutu reposait sur un système patrimonial basé sur l'accumulation privée des richesses par l'élite politique, laquelle contrôlait entre autres l'accès aux ressources minières. Ceci a eu des effets désastreux. La zaïrianisation et la crise économique émergente ont poussé certaines sociétés privées à restructurer leurs activités. Ainsi, une nouvelle 'joint venture'²⁴ fut créée en 1976 : la « Société minière et industrielle du Kivu » (Sominki). La nouvelle société avait un 'pôle cassitérite' à Kalima au Maniema et un 'pôle or' à Kamituga. La cassitérite est un minerai d'étain, qui est utilisé surtout dans le fer-blanc et divers emballages alimentaires. Le prix de l'étain sur le marché global a continué à monter jusqu'au milieu des années quatre-vingt et la Sominki y investissait fortement. En 1984, la répartition du chiffre d'affaires était la suivante : cassitérite 75 %, or 20 %, colombo-tantalite 4 % et

²¹ Un poste d'État est une cité, un lieu stratégique désigné par Kinshasa, où le chef de poste remplace l'administrateur en absence de ce dernier.

²² Dans les premiers paragraphes de cette section, nous nous appuyons fortement sur l'article de VLASSENROOT, K., RAEYMAEKERS, T., *op. cit.*

²³ DE FAILLY, D., "Coltan : pour comprendre...", *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2000-2001*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 279-306 ; KENNES, E., "Le secteur minier au Congo : 'Déconnexion' et descente aux enfers", *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1999-2000*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 299-342.

²⁴ La joint venture était composée de neuf sociétés minières : MGL-Congo, Cobelmin-Congo, Kivumines, Phibraki, Belgikamines, Kundamines, Kinoretain, Minerga, Symetain.

wolframite 1 %²⁵. Toutefois, le prix de l'étain s'écroula brutalement au milieu des années '80 et la crise économique au Zaïre s'est aggravée. Cette dernière a eu deux conséquences principales : Sominki fut forcée de chercher d'autres investisseurs, et le secteur artisanal a commencé à prospérer.

Dans ce contexte, en 1982, Mobutu a libéralisé le secteur, c'est-à-dire autorisé l'exploitation artisanale des minerais²⁶. Comme le dit de Failly, « Cette ordonnance de 1982 fut en quelque sorte la 'zaïrianisation pour les pauvres gens', une dizaine d'années après la 'zaïrianisation pour les favorisés du régime' de 1973 »²⁷. La 'libéralisation' a engendré une véritable ruée vers l'or. À cause de la croissance des activités 'illégales', plusieurs réseaux de creuseurs et acheteurs se sont développés. C'étaient des réseaux de commerce 'parallèles', par où les ressources étaient exportées du pays en fraude. Comme Vlassenroot et Raeymaekers l'ont décrit, la ruée vers l'or eut un impact considérable sur la communauté locale : les gens dépensent leur argent pour des biens de consommation modernes, parfois pour de la bière et des femmes, les parents abandonnent l'agriculture et les enfants l'école. Mais les gens creusaient déjà de manière 'illégale' bien avant les années quatre-vingt. Ceci est bien illustré par Kasele et Kasongo, qui, dans leur article sur la fraude de l'or paru en 1979, disaient que « aujourd'hui, le trafic de l'or s'est généralisé à Kamituga ». Déjà en '79, ils décrivent les mêmes phénomènes que Vlassenroot et Raeymaekers²⁸ :

« Le tableau est sombre parce qu'il y a déplacement des valeurs. Le type d'homme est le creuseur ou l'agent d'échange, pas pour leurs mérites mais pour les grosses dépenses qu'ils réalisent dans le plaisir, passant pour vedettes ; le type de réussite sociale n'est plus un emploi honnête acquis de bonnes études mais l'accumulation en ses poches, le plus tôt et le plus possible, de grosses sommes d'argent qui vous feraient connaître le plus de joyeux viveurs possibles » (sic).

L'exploitation illégale et informelle par la population était en même temps une stratégie de survie et une stratégie d'appropriation active. C'étaient surtout des ouvriers de la Sominki qui, pendant la journée, travaillaient dans la mine Mobale. Ils redescendaient ensuite pendant la nuit, cette fois pour sortir et vendre des pierres de façon illégale. Ces creuseurs clandestins, appelés 'Nindja', étaient même organisés en association²⁹. Au début, la Sominki a lutté fortement contre cette exploitation illégale. Plusieurs Nindja ont été arrêtés et

²⁵ Archives personnelles de Serge Lammens, ancien directeur de la société.

²⁶ La « libéralisation du secteur artisanal » était promulguée par l'ordonnance-loi n° 82/039 du 5 novembre 1982.

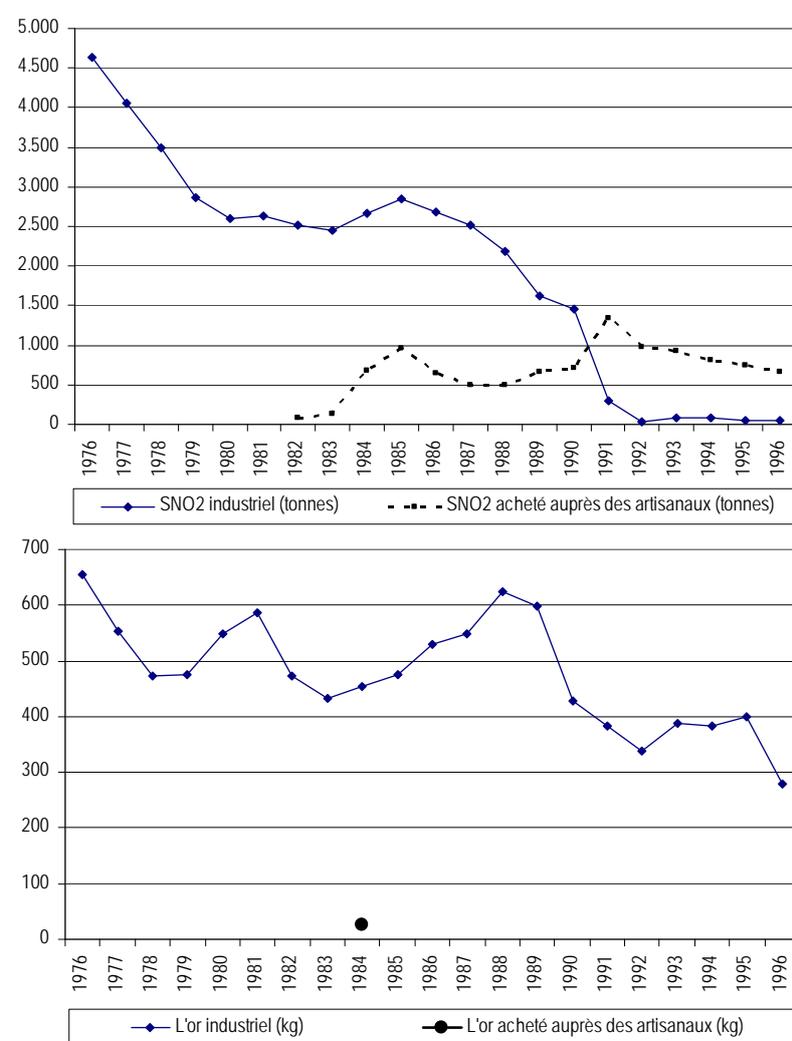
²⁷ DE FAILLY, D., "L'économie du Sud-Kivu 1990-2000 : Mutations profondes cachées par une panne", *op. cit.*, p. 184.

²⁸ KASELE, L., KASONGO, K., *La fraude de l'or et son impact sur le développement. Cas de Kamituga dans la zone de Mwenga*, s.l., 1979, p. 140.

²⁹ BULAMBO KATAMBU, A., *Capitalisme minier et droits de l'homme en RDCongo. La croisade des Nindja contre la Société Minière et Industrielle du Kivu*, Kinshasa-Bruxelles, Les Éditions du Trottoir, 2002.

détenus dans des conditions pénibles à la fin des années septante et au début des années quatre-vingt. Mais à cause de la libéralisation, beaucoup de gens se sont mis à creuser de façon artisanale. Afin de garder le contrôle sur le secteur, et au vu de la production en déclin, la Sominki a commencé à collaborer avec les creuseurs artisanaux. Dans les graphiques ci-dessous, on peut observer que depuis la libéralisation, la Sominki a acheté des quantités considérables de cassitérite auprès des creuseurs artisanaux. Le premier graphique indique que la production industrielle d'étain a fortement chuté dans les années quatre-vingt. La production de l'or a connu une évolution moins linéaire, mais clairement descendante.

Figure 3. Production de la Sominki 1976-1996. Cassitérite et or



Source : Sominki / Archives personnelles de Serge Lammens.

En 1996 Banro, une société canadienne, acquiert la majorité des actions de la Sominki³⁰. Le projet de Convention minière de la Sakima (Société aurifère du Kivu-Maniema, où Banro détenait 93 % des actions et l'État 7 %) fut introduit auprès du Ministère des Mines en octobre 1996. Le 29 mars 1997, la Sominki fut liquidée et la nouvelle société Sakima fut officiellement autorisée par le décret n° 0035 du 6 mai 1997³¹. Mais notons que la 'Sominki en liquidation' n'a jamais payé les salaires qui étaient dus, ni la prime de licenciement ou les pensions du personnel, ni les factures des fournisseurs. Une année après, Kabila promulgua un décret présidentiel dénonçant des « irrégularités dans la liquidation de Sominki et la création de Sakima » (29 juillet 1998). Par ce décret, il retirait tous les titres de Banro et créait une nouvelle entreprise : Somico (Société minière du Congo), dont l'État détenait 60 % des actions³². Banro à son tour a traduit l'État congolais en justice le 16 janvier 2001³³. Le 21 décembre 2001, Banro a annoncé avoir conclu un accord à l'amiable avec Joseph Kabila, par lequel tous les titres étaient restitués à la Sakima.

Le 2 août 1998, la nouvelle rébellion a éclaté à l'est. Au début, le RCD a soutenu la Sakima et établi son contrôle sur la plupart des anciennes concessions de la Sominki. Mais, cherchant à contrôler le secteur minier (et de ce fait augmenter les revenus des taxes), surtout au moment du 'coltan boom', ils ont attribué un monopole d'exportation à la Somigl le 20 novembre 2000. Ce monopole a été vite affaibli par la descente des prix du coltan sur le marché mondial, et par les campagnes internationales contre les 'minerais de sang'. En plus, il y avait une résistance continue des comptoirs contre le monopole. Le 5 avril 2001, la Somigl est dissoute. En août 2001, le CHDC (Congo Holding Development Company), contrôlée par le RCD, a cédé les concessions Sominki³⁴. Ils ont arrêté leurs activités le 15 octobre 2003. Au moment de l'installation du gouvernement de la transition (30 juin 2003), l'insécurité régnait autour des concessions de l'ancienne Sominki. Fin 2003, le Ministre Joseph Mudumbi a restitué tous les titres miniers à Banro. En plus, le terme du contrat a été élevé de 25 à 30 ans. La Somico a été officiellement dissoute par le décret n° 04-065, « abrogeant le décret n° 103 du 29 juillet 1998 autorisant la

³⁰ Cette section : BARACYETSE, P., *L'enjeu géopolitique des transnationales minières au Congo*, s.l., SOS Rwanda-Burundi, s.d. ; RDC, ASSEMBLÉE NATIONALE COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE DE L'EXAMEN DE LA VALIDITÉ DES CONVENTIONS À CARACTÈRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER CONCLUES PENDANT LES GUERRES DE 1996-1997 ET DE 1998, *Rapport de travaux*, 1^e partie ; POLE INSTITUTE, *op. cit.*

³¹ Les anciens employés de la Sominki réclament toujours leurs salaires, leur prime de licenciement et leurs pensions. Depuis 1997, ni la Sakima ni Banro n'ont payé quoi que ce soit aux employés.

³² Selon d'autres sources, l'État détient 65 %, 30 % des actions est réservé aux potentiels, et 5 % au social (construction écoles, hôpitaux etc).

³³ D'abord, l'affaire a été traduite auprès du « International Center for the Settlement of Investment Disputes (ICSID) », qui s'est dit non compétent. Après, Banro l'a traduite auprès de la Cour Fédérale à Washington.

³⁴ Sur un total de 47 concessions Sominki, 39 appartenaient à la CHDC, 8 à une société appelée Madvan. POLE INSTITUTE, *op. cit.*

création d'une société par actions à responsabilité limitée dénommée « Société minière du Congo » (Somico) »³⁵. Le décret transfère tous les droits, biens meubles et immeubles à la Sakima.

3.2. Impact de la guerre

Kamituga ainsi que ses infrastructures minières ont été complètement pillées pendant la première guerre en 1996. De 1998 à 2003 la cité et ses environs furent le théâtre de fréquentes confrontations violentes entre le RCD, les groupes *Mayi-Mayi* et les FDLR. Pendant cette période, la région était sous contrôle du RCD. Comme évoqué ci-dessus, le RCD contrôlait presque toutes les anciennes concessions de la Sominki et a essayé de contrôler le secteur minier et les revenus du 'coltan boom' en accordant un monopole. Au niveau local, le RCD contrôlait la taxation en plaçant des militaires devant les entrées des mines. Ces militaires levaient de lourdes taxes auprès des creuseurs. Cependant, selon Vlassenroot et Raeymaekers³⁶, le RCD n'a jamais réussi à établir le contrôle total sur les ressources du Sud-Kivu. Mais comme on a pu le constater plus haut, les chiffres officiels des exportations d'or à cette époque étaient beaucoup plus hauts que ceux d'aujourd'hui, ce qui pourrait être expliqué par l'installation du monopole, ou par le niveau plus bas des taxes à l'exportation.

Pendant le conflit, Kamituga était physiquement complètement isolée. Comme la route était impraticable, le seul moyen de transport possible était l'avion. Ceci avait clairement un impact sur le prix des biens de consommation et de la nourriture. La hausse des prix locaux était encore renforcée par l'abandon total de l'agriculture. À cause de la violence et de l'insécurité, les gens ne fréquentaient plus leurs champs. Les agences de transport aérien devenaient de plus en plus importantes et transportaient des biens de consommation et des colis d'or ('colis de valeur'). Elles se transformèrent vite en pivot de l'économie régionale. De plus en plus, les grands négociants et les comptoirs à Bukavu cherchèrent à éliminer les intermédiaires afin de tirer plus de profit des échanges. Entretemps, la cité de Kamituga fut envahie par des gens qui venaient des zones rurales en cherchant la sécurité et la fortune. Ce climat d'insécurité et de 'fièvre de l'or' a encore renforcé le changement des mœurs et la « dégénération morale » comme décrit plus haut. Ainsi que le disent Vlassenroot et Raeymaekers³⁷ :

« La vue de Kamituga a donc basculé d'une ville de mineurs traditionnelle où les travailleurs des compagnies de minage habitaient, vers un nouveau centre économique où des dynamiques rurales et urbaines, traditionnelles et modernes, locales et globales se rencontrent et donnent sens au paysage social, culturel et économique. »

³⁵ RDC, *Journal Officiel de la RDC*, Kinshasa, 15 juillet 2004, Global Legal Information Network, <http://www.glin.gov/view.action?glinID=201897>.

³⁶ VLASSENROOT, K., RAEYMAEKERS, T., *op. cit.*

³⁷ VLASSENROOT, K., RAEYMAEKERS, T., *op. cit.*, p. 228.

On l'a vu, les effets négatifs de l'informalisation du secteur minier ont déjà été perçus en 79, ce qui prouve qu'elle n'est pas du tout un phénomène nouveau. Elle a toujours existé à côté de l'exploitation industrielle, mais a été renforcée et a changé d'échelle à deux reprises : du fait de la libéralisation du secteur en 82 et à cause de la guerre de 1998-2003. Dans ce qui suit, on abordera les changements et les continuités caractérisant la période post-conflit.

4. LES DÉFIS DE LA PÉRIODE POST-CONFLIT

En 2003, le RCD a quitté Kamituga. Immédiatement la cité est tombée sous le contrôle des *Mayi-Mayi* dirigés par Alunda. Aujourd'hui, elle est sous contrôle de l'armée congolaise. En 2008, la violence au Nord-Kivu et dans la Province Orientale s'est de nouveau intensifiée et l'intervention de l'armée rwandaise à côté du FARDC a suscité des réactions divergentes. Comme le montre le rapport de l'ONU déjà mentionné, certains sites et réseaux commerciaux au Sud-Kivu sont toujours sous contrôle des groupes armés³⁸. Néanmoins, le Congo est officiellement en période de 'post-conflit'. Ceci a engendré de nombreux défis, notamment dans le secteur minier. Le gouvernement congolais a pris quelques initiatives afin de mieux contrôler ce secteur, mais la mise en œuvre du Code Minier sur le terrain et la renégociation des contrats miniers semblent se heurter à de nombreux obstacles. L'analyse de ceux-ci dépasse le cadre de cet article. Mais il existe un obstacle additionnel de taille pour la relance du secteur minier : la crise mondiale qui se fait déjà sentir au Katanga³⁹ et pourrait bien engendrer des conflits sociaux. Néanmoins, si au Katanga la crise se fait déjà sentir pour le cuivre, au Sud-Kivu la cassitérite, le coltan et le wolframite sont touchés petit à petit. Mais le secteur or tient encore. Pour preuve, la hausse du prix de l'or à Kamituga : un *renge* (mesure de poids locale) qui coûtait jadis 28 à 29 dollars avant la crise coûte aujourd'hui 34 à 35 dollars et de nouvelles maisons d'achats se multiplient⁴⁰. D'un autre côté, le gouvernement et un groupe d'entreprises chinoises ont signé un accord compréhensif de 'coopération' qui garantit l'accès aux minerais en échange des investissements⁴¹. En bref, des sociétés industrielles sont en train de prendre à nouveau intérêt pour le secteur minier congolais, bien que la situation reste instable. Dans ce contexte, on peut se poser la question de savoir comment évoluera le secteur artisanal. À Kamituga par exemple, les mines sont contestées par deux sociétés (nationale et internationale, nous y reviendrons plus loin), mais la production est toujours entièrement artisanale, et la majorité de la population en dépend. Selon la plupart des interlocuteurs, les activités liées à l'exploitation et la commercialisation de l'or permettent à la population

³⁸ NATIONS UNIES, CONSEIL DE SÉCURITÉ, *op. cit.*

³⁹ JOPSON, B., "Chinese copper entrepreneurs flee DR Congo", *Financial Times*, 19/02/2009.

⁴⁰ Observations à Kamituga, mars 2009.

⁴¹ MARYSSE, S., GEENEN, S., "Les contrats chinois en RDC : L'impérialisme rouge en marche ?", in *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2007-2008*, Paris, L'Harmattan, 2008, pp. 287-313.

de survivre, même si c'est dans des conditions humainement déplorables, et à la cité de se développer un peu. Voici quelques réactions des négociants, creuseurs et PDG⁴² :

« Cette activité encadre presque tout le monde et permet d'éviter le vol dans la cité.⁴³ La vie ici, c'est cette activité. Si on ferme, tout le monde peut devenir voleur.⁴⁴ Je peux vouloir que ça continue, car c'est ce qui m'aide ; et avant toute autre activité, c'est celle-ci qui tient l'économie.⁴⁵ C'est ce qui tient l'économie du territoire de Mwenga en général et de la cité en particulier.⁴⁶ C'est ce qui tient tout le monde. Si on interdit ceci, on peut tous mourir.⁴⁷ C'est l'activité minière qui est l'épine dorsale de toutes les activités.⁴⁸ Si on trouve l'or, toute la population peut respirer.⁴⁹ Les gens construisent, les gens améliorent leur vie à partir de cette activité.⁵⁰ L'activité minière est très importante puisque nous avons construit Kamituga dans ces 12 ans après la Sominki. Ça nous aide à faire étudier nos enfants. Nous nous habillons convenablement. Quand tu te promènes ici dans la rue, tu peux même penser que tu es à Kinshasa.⁵¹ Tout le monde est pauvre, mais tout le monde cherche à devenir riche, c'est pourquoi nous travaillons et si tu es béni, tu trouves l'or, directement tu peux devenir riche. Ça aide.⁵² »

Mais il y a aussi des voix plus nuancées. Un négociant affirme que la situation a évolué depuis la fin de la guerre, mais qu'il reste encore des efforts à faire :

« Ça a des côtés positifs et des côtés négatifs. Concernant le côté positif, cela procure facilement de l'argent aux creuseurs, même un petit enfant de 9 à 10 ans trouve aussi quelque chose. Mais le côté négatif est qu'il n'y a pas alors pour lui d'évolution au plan scolaire. Après avoir ramassé une grosse somme, les enfants se désintéressent

⁴² Les PDG sont les « propriétaires » des puits, bien que le mot propriétaire ne soit pas vraiment justifié (cf. infra). Ils sont à la tête d'une équipe de creuseurs et ils font les investissements.

⁴³ « Iyi kazi njoo ina chungu batu yote na inatuma wizi ipunguke mwa iyi mungini. » Interview avec un négociant à Kamituga, 10 avril 2008.

⁴⁴ « Maisha hapa ni iyi kazi, wakifunga kazi hiyi watu wote wateza kuwa wevi. » Interview avec un négociant à Kamituga, 7 avril 2008.

⁴⁵ Interview avec un négociant à Kamituga, 5 avril 2008.

⁴⁶ Interview avec un négociant à Kamituga, 8 avril 2008.

⁴⁷ Interview avec un creuseur à Kamituga, 7 avril 2008. « Njoo yenye inaweka batu yote, bakikataza ile batu yote banaeza kufa mwa hii Kamituga. »

⁴⁸ Interview avec un PDG à Kamituga, 7 avril 2008.

⁴⁹ Interview avec un creuseur à Kamituga, 3 avril 2008. « Tukipata or, batu baeza pumua kidodo. »

⁵⁰ Interview avec un creuseur à Kamituga, 3 avril 2008.

⁵¹ Interview avec un creuseur à Kamituga, 11 avril 2008.

⁵² Interview avec un PDG à Kamituga, 2 avril 2008. « Kila mutu ni masikini, lakini siye bote tunatafutaka kukua ba tajiri, njoo maana tuna tumikaka na ukibarikiwa [ukipata or] pale pale unakuwa tajiri. »

de l'école. (...) Après avoir trouvé une grande quantité, il [le creuseur] abuse, il se paie l'alcool et les femmes libres... Les creuseurs ne construisent pas. Par rapport à l'époque de la guerre, il y a déjà un changement, mais ça devrait dépasser ce niveau et contribuer plus au développement »⁵³.

Dans ce qui suit, nous décrivons en détail l'organisation de l'extraction artisanale et du commerce au niveau local et identifions les acteurs qui sont impliqués et les relations entre eux. Nous concluons par l'analyse de l'interaction entre le secteur artisanal et industriel, lequel apparaît bien dans le conflit autour des mines de Kamituga.

4.1. L'organisation de la production artisanale

4.1.1. L'appropriation des puits

Si l'exploitation industrielle pratiquée par la Sominki exigeait des engins lourds et un minimum de sécurité sur le chantier pour les ouvriers, les exploitants artisanaux actuels n'ont pas d'autre choix que d'utiliser des méthodes non mécanisées et dangereuses ne garantissant aucune sécurité pendant l'exploitation. Les concessions abandonnées par la Sominki offrent un cadre pour ces exploitants, qui y accèdent facilement car l'accès à ces carrières n'est pas réglementé par une quelconque loi. Comme plusieurs de nos interlocuteurs l'ont dit : « On prend seulement ce qui est à nous, c'est la terre des Congolais »⁵⁴, « On n'achète pas les puits ici, on prend seulement selon la force »⁵⁵. Ou bien un autre creuseur : « Nous sommes les originaires d'ici, nos parents ont travaillé dans la société. Nous, les enfants des travailleurs, avons le droit de prendre la carrière »⁵⁶. La seule contrainte c'est la force pour creuser ou l'argent pour payer les creuseurs. Ces deux aspects confèrent entre autres le droit de propriété.

À Kamituga, la présence de carrières abandonnées faisant partie de la concession d'une société privée constitue une situation particulière. Il n'y a pas de droits fonciers privés, mais les PDG s'accordent les droits petit à petit en payant des taxes et en se faisant membre d'un syndicat. Le PDG ou 'Président Directeur Général' (façon congolaise, allusion fait au titre que portent les chefs d'entreprises) est à la tête d'une équipe de creuseurs : il investit, supporte⁵⁷ et emploie les creuseurs. En première instance, les PDG paient une carte d'exploitant artisanale ('carte de creuseur' ou 'carte jaune') auprès de la

⁵³ Interview avec un négociant à Kamituga, 8 avril 2008.

⁵⁴ « Tuna kamata tu, ni udogo ya wa kongomani. » Interviews à Kamituga, avril 2008.

⁵⁵ « Hatuuzake fasi, tuna kamataka tu, kufuatana na nguvu unayo. » Interviews à Kamituga, avril 2008.

⁵⁶ Interview à Kamituga, 8 avril 2008.

⁵⁷ Pendant la période où il n'y a pas de production, le PDG fournit des outils, il donne à boire et à manger aux creuseurs. Parfois il leur procure encore d'autres biens.

Division des Mines. Selon le Code minier, chaque creuseur devrait payer la carte, annuellement renouvelable, au prix de 40 USD. Néanmoins, l'État se rend compte du fait qu'un simple creuseur n'est pas en mesure de la payer ; « pour ça, nous ne les poursuivons pas jusqu'au fond, » comme le dit le responsable de la Division de Mines à Kamituga⁵⁸. En général, le PDG paie une carte par puits. La stratégie la plus importante pour sécuriser les droits de propriété, est de se faire membre d'un syndicat. À Kamituga, il y a deux syndicats principaux : COKA, Comité des Orpailleurs de Kamituga, et CPACAM, Coopérative Principale des Associations des Creuseurs Artisanaux de Mwenga. L'activité principale de ces syndicats est de gérer les conflits fonciers autour des puits. Quand par exemple deux puits se rencontrent sous le sol, les PDG demandent l'intervention des syndicats pour négocier et fixer la répartition des pierres. Selon les creuseurs interviewés, de semblables conflits se produisent souvent⁵⁹. On y reviendra ci-dessous.

4.1.2. *Exploitation à ciel ouvert*

Les creuseurs choisissent l'exploitation à ciel ouvert ou l'exploitation souterraine, chacun suivant son expérience et les particularités du terrain. La première exploitation n'exige pas beaucoup de moyens tandis que la seconde est pénible et coûteuse. L'exploitation à ciel ouvert dite « débordage »⁶⁰ est la catégorie d'exploitation où on retrouve des femmes communément appelées *bizalu*⁶¹, des enfants et des hommes qui ne cherchent que la ration journalière. Cette exploitation consiste à laver la terre jusqu'à la séparer du sable qu'elle contient. L'eau, qui joue un rôle très important dans cette exploitation, oblige les exploitants à l'amener jusqu'au chantier où son utilisation est conditionnée par un paiement auprès des fournisseurs, qui sont aussi des creuseurs. Une fois la terre lavée et séparée du sable et d'autres cailloux, le sable sera soumis à son tour au lavage grâce aux équipements (tronc d'arbre creusé à l'intérieur en forme de pirogue et écorces des bananiers appelés *biporo*⁶²) fabriqués à cette fin. À la fin de la journée, le sable recueilli par ces *biporo* sera vanné enfin d'y récupérer les poussières d'or qu'il contiendrait. Cette catégorie d'exploitants est organisée souvent en équipe de quatre ou six personnes selon la quantité du sable à laver. Leur production moyenne par jour est estimée aux environs de 3 à 10 *mishale*⁶³, soit environ 9 à 30 USD par jour pour quatre ou six personnes. Les femmes interviennent dans cette exploitation en achetant les déchets du sable laissés par les hommes, qu'elles obtiennent moyennant un paiement de 2

⁵⁸ Interview à Kamituga, 10 avril 2008.

⁵⁹ Interviews à Kamituga, avril 2008.

⁶⁰ Terme employé par les creuseurs pour signifier des mines à ciel ouvert où ils utilisent l'eau irriguée pour laver le sol ou le sable.

⁶¹ Jargon pour désigner les femmes impliquées dans le lavage du sable.

⁶² Écorce de bananier dont les pores retiennent le sable.

⁶³ Mesure équivalent à 1/10 du *rengé* (un *rengé* = 1,26 ou 1,41 gramme, selon des sources différentes).

à 3 USD. À leur tour elles traitent les déchets pendant trois jours et soutirent 1 à 2 *mishale*, soit 3 à 6 USD. Une autre catégorie de femmes s'installent autour du séparateur et trient les pierres jetées par les creuseurs : « Mungu anaeza tusaïdia tupate jiwe yenye kuwa ndani or kidogo », disent-elles en swahili⁶⁴. Ces femmes sont appelées communément « mamans tora »⁶⁵. Comme chez tous les exploitants artisanaux, leurs revenus dépendent du facteur chance. Leurs revenus journaliers sont estimés de 0 à 3 USD ou plus. Les enfants (filles et garçons), dont l'âge varie entre 7 et 15 ans, trouvent autour des mines de Kamituga un terrain favorable soit pour le ramassage des pierres, soit pour le petit commerce. Même si ces enfants affirment que c'est ainsi qu'ils trouvent de quoi payer leurs études, en réalité la majorité d'entre eux ne vont pas à l'école. Déjà habitués à être autonomes sur le plan financier, ces enfants sont incontrôlables non seulement par leurs parents, mais également par la police des mines qui reste passive et ne fait aucun progrès dans le contrôle des carrés miniers et des acteurs qui peuvent y intervenir. Notons que l'État congolais n'autorise pas en principe les enfants à fréquenter les carrés miniers.

4.1.3. *Exploitation souterraine*

Le deuxième type d'exploitation artisanale, qui est dite souterraine, c'est le puits. Il s'agit d'un projet parce que cette exploitation nécessite une durée de plus au moins trois ans de travaux durs et à haut risque pour espérer atteindre la roche aurifère. Selon les estimations du Bureau de la Division des Mines, il y aurait de 150 à 200 puits à Kamituga et dans les environs immédiats⁶⁶. Selon les chiffres de COKA, il y a 153 puits. CPACAM a une liste de 70 PDG qui sont membres de leur organisation. Un tel projet peut employer 10 à 80 personnes. Les méthodes employées pour l'exploitation, comme nous l'avons signalé, sont non mécanisées, essentiellement manuelles. Les creuseurs sont souvent obligés de travailler plusieurs mois, voire des années, avant d'atteindre la roche aurifère. Étant donné les outils utilisés, atteindre cette roche n'est pas facile : cela exige une technique de protection par soutènement en utilisant des troncs d'arbres pour minimiser les risques d'accidents causés par les éboulements. Même avec ces protections, les éboulements sont toujours présents et le manque d'oxygène à l'intérieur du puits constitue une menace permanente, car au-delà de dix mètres la protection n'est plus assurée. Les tunnels peuvent atteindre une profondeur de 30 mètres et une longueur allant jusqu'à quelque centaines, parfois jusqu'à 500 mètres⁶⁷. C'est pourquoi les PDG interviewés expriment le souhait d'avoir des compresseurs. Les conditions hygiéniques sont très mauvaises. Un des creuseurs disait : « [Les maladies] ça doit exister. Car c'est même là où on fait

⁶⁴ « Dieu peut nous aider ainsi à retrouver une pierre qui contiendrait de l'or. » Interviews à Kamituga, janvier 2009.

⁶⁵ Langue vernaculaire : signifiant trieuse.

⁶⁶ Selon Pole Institute, il y en a 194. TEGERA et JOHNSON, *op. cit.*

⁶⁷ Interview à Kamituga, avril 2008.

sa toilette. » Finalement, pendant la saison des pluies, l'eau qui monte dans les puits empêche la poursuite du travail. Pour cette raison, plusieurs creuseurs réclament des motopompes.

Les creuseurs se constituent en équipes selon le savoir-faire de chacun. L'équipe des boiseurs, dont la tâche consiste à protéger la galerie souterraine du puits par des bois, est souvent constituée d'hommes âgés, surtout des anciens ouvriers de la Sominki. En deuxième position vient l'équipe des foreurs, dont l'activité principale est de dégager les pierres avec des burins et marteaux. Cette équipe exige une main d'œuvre qui a de l'expérience et de la force physique : les jeunes âgés de 18 à 40 ans sont admis à ce poste. La troisième équipe est celle des pelleteurs, qui doivent évacuer la terre et le sable de l'intérieur du puits. Dans cette équipe on retrouve les enfants et les hommes non encore expérimentés. Les femmes ne sont pas admises dans les puits, pour deux raisons : elles sont moins fortes pour ce genre de travaux et la coutume locale est sévère avec les femmes qui peuvent tenter d'y entrer. Selon cette coutume les femmes sont portemalheurs et souvent perçues dans la société traditionnelle comme sorcières. Les puits sont dirigés par des PDG qui en sont 'propriétaires'⁶⁸. Le PDG fait partie des creuseurs ou est tout simplement un bailleur de fonds. Le projet d'un puits est perçu comme une entreprise privée dont le PDG décide qui est engagé et qui est révoqué. La procédure du recrutement se base sur les relations familiales, de bon voisinage dans le quartier, et souvent sur le chantier même la solidarité l'oblige. Le PDG ou 'supporteur'⁶⁹ doit garantir toutes les dépenses afférentes aux chantiers.

Dans la carrière autour de la mine Mobale, il y a trois petites entreprises, dont COMILU (Coopérative Minière de Luna, ce qui signifie 'courage, détermination') est la plus grande et emploie 200 travailleurs⁷⁰. L'or est toujours extrait de manière artisanale, bien qu'il y ait quelques machines, comme la motopompe et le grand compresseur. Le propriétaire de la société est M. Kyabinya, un creuseur qui a accumulé de la richesse et investi. Sur place, il est considéré comme un homme très riche et très influent. Néanmoins, il vit toujours à Mero, le quartier minier, bien qu'il ait des maisons à Bukavu et des véhicules. Outre sa fonction de PDG de COMILU, Kyabinya est aussi président de l'association CPACAM et pasteur du « Ministère du combat spirituel ». En cumulant toutes ces fonctions, il est clair qu'il a une très grande influence dans la société kamitugaise. Il peut être considéré comme un

⁶⁸ Comme on l'a déjà mentionné, il n'y a pas de droits de propriété privée. Par contre, il y a des conventions informelles qui constituent un nouveau cadre institutionnel pour les droits de propriété. Il faudrait que nous fassions plus de recherches sur cet aspect particulier.

⁶⁹ Ce terme est utilisé pour chaque personne qui accorde un crédit ou garantit les dépenses pendant une certaine période (par exemple patron pour un négociant, négociant pour un creuseur, PDG pour un creuseur), en échange de la production ou des services. Dans les années qui viennent, nous ferons plus de recherches sur ce genre de contrats informels.

⁷⁰ Interview avec Kyabinya à Kamituga, 4 avril 2008.

« capitaliste indigène » comme Janet MacGaffey en a décrits dans *Entrepreneurs and parasites*⁷¹.

4.1.4. *Qui cherche, trouve*

Dans le travail dont nous parlons ici, on compte seulement sur le courage et l'endurance alimentés par un espoir aveugle. « Nous creusons notre puits jusqu'à ce que nous atteignons la roche et si Dieu nous aide nous deviendrons riches comme Kyabinya » nous disent les creuseurs dans différentes carrières d'exploitation artisanale à Kamituga⁷². Le travail dépend du facteur chance (*bahati*) et on ne sait jamais quels seront les revenus : « Franka yenye haujue siku utapata ao hautapata hauzi ipangia »⁷³. La variabilité des revenus est une des principales caractéristiques du secteur artisanal. Les PDG ainsi que leurs employés sont tous convaincus qu'ils deviendront riches quand la roche sera atteinte. Un des puits qu'on a visité tout près de Mobale était nommé : « Organisation minière d'héritage : Qui cherche, trouve ».

Les creuseurs employés aux puits n'ont pas de contrats de travail. Bien que souvent il y ait des conventions orales il n'y a pas de contrat formel. « Nous nous lançons tous dans l'aventure, il n'y a pas d'employés ni d'employeur parmi nous ; c'est seulement ce puits qui est pour nous tous un employeur »⁷⁴, affirme un creuseur. Le flou entretenu au départ par les PDG pose souvent problème lorsque l'équipe arrive au résultat : ils modifient alors toute la structure organisationnelle convenue au départ. Cette manière de faire est source de nombreux conflits : les PDG opposent aux creuseurs des arguments justifiant leurs moyens investis au début des travaux, lesquels leur donnent le pouvoir de décider de la manière dont la production sera répartie. La grosse partie de la production leur est attribuée : 1/3 de la production pour compenser les dépenses et 1/3 comme salaire, soit 2/3 de la production totale. Le reste (1/3) sera distribué aux autres creuseurs. Cependant comme la rémunération se fait en nature, c'est-à-dire en une certaine quantité de pierres, on soutire chaque jour une couche des pierres sur une épaisseur de 1 à 3 m pour le PDG et 1 m pour les creuseurs. Cette répartition de la production suscite beaucoup d'inquiétudes dans le camp des creuseurs, ces derniers se plaignent du comportement du PDG qu'ils qualifient de gourmand. Les PDG s'appuient sur le seul argument qu'ils ont investi beaucoup et que par conséquent ils doivent récolter le fruit de leurs efforts. Pour résoudre ce genre de conflits, les organisations syndicales des creuseurs interviennent. Comme on l'a dit, l'activité principale de COKA et CPACAM est de résoudre les conflits autour

⁷¹ MACGAFFEY, J., *Entrepreneurs and Parasites. The Struggle for Indigenous Capitalism in Zaire*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.

⁷² « Tutachimba mpkavile tutafika ku jiwe, Mungu akitusaidia tunaeza pata or na shie tuakuwa wa tajiri sawa Kyabinya. » Interviews à Kamituga, avril et août 2008.

⁷³ « Avec cet argent, on ne sait pas si un jour on a quelque chose ou on n'a rien à vendre. » Interviews à Kamituga, 7 avril et août 2008.

⁷⁴ Interview à Kamituga avril 2008.

des puits ou de la répartition de la production. Ce genre d'interventions et résolutions des conflits s'inscrit une fois de plus dans le cadre institutionnel établi dans la cité. On y reviendra dans des recherches futures.

Si au départ le PDG et les creuseurs ne donnent rien aux services de l'État ou autres pour acquérir le droit d'exploiter, ce n'est pas le cas pendant la période où ils doivent produire. En effet, plusieurs services de l'État et institutions coutumières ne les laissent pas tranquilles. Ils doivent payer non seulement les taxes légales, mais aussi les taxes illégales en plus d'autres pourboires donnés aux autorités politico-militaires et chefs coutumiers. Comme on l'a dit, les taxes légales consistent en la 'carte jaune', à payer à la Division des Mines. Certains PDG en ont une pour toute l'équipe, certains n'en ont pas. Au Bureau des Mines à Kamituga, on estime qu'environ 150 PDG ont acheté une carte en 2007 et 2008⁷⁵. Pour les taxes illégales, une multitude d'acteurs et de services interviennent sur base irrégulière. À tous les niveaux administratifs, des acteurs exigent de temps en temps des taxes : territoire, collectivité, groupement et localité. Le pouvoir coutumier se situe au niveau de la collectivité ('chefferie'). C'est lui qui est cité le plus souvent : selon le cas, on paie quatre *renge*⁷⁶ (pour une valeur locale d'environ 120 USD, dépendant du prix de l'or⁷⁷) par mois, quatre *renge* par an ou bien 10 USD par an. Apparemment, ceci ne dépend pas seulement du comportement arbitraire du chef coutumier, mais aussi des négociations entre les PDG et les représentants locaux du chef. Un jour, un PDG est venu voir le représentant du chef, celui qui fait la collecte des taxes et chez qui nous avons logé. Il se plaignait de la multiplicité des taxes et il est venu négocier une remise de celles-ci à cause de la faiblesse de la production. D'autres intervenants sont les militaires, qui peuvent demander le « ravitaillement militaire » (selon un interlocuteur, un demi *renge* par mois), la police et les magistrats, surtout quand il y a des problèmes entre PDG et creuseurs. D'un autre côté, les interviewés avouent que ces « tracasseries » ont fortement diminué après la guerre.

Les creuseurs ayant atteint la roche reçoivent leur salaire en nature, à savoir une certaine quantité de pierres. À l'intérieur de celles-ci il peut y avoir de la poussière d'or. Pour soutirer cette poussière il faut broyer les pierres jusqu'à obtenir une poudre. Ce travail de broyage ne se fait pas au chantier,

⁷⁵ Interview au Bureau des Mines, Kamituga, 10 avril 2008.

⁷⁶ L'unité de mesure qu'on utilise est un *renge*, dont la mesure est une ancienne pièce de monnaie congolaise appelée *kitchele*. En général (dans la littérature et ailleurs) on dit que cette pièce pèse 1,26 grammes. Quand nous l'avons un jour mise sur la balance électrique d'un négociant à Kamituga, on a vu qu'elle pesait 1,4 grammes. Pour les quantités plus grandes, on utilise la mesure du *tola*, qui vaut 10 *renge* à Kamituga et 8 à Bukavu. Donc si on paie par exemple 350 USD par *tola*, à Kamituga on paie un prix de 35 USD par *renge*, tandis qu'à Bukavu on paie 44 USD par *renge*.

⁷⁷ Comme nous l'avons déjà montré dans le tableau du prix mondial, le prix de l'or fluctue énormément. En 2007, les négociants à Kamituga payaient encore 15 USD par *renge* (interview avec un creuseur à Kamituga, 11 avril 2008). En avril 2008, le prix avait monté jusqu'à 32-33 USD. En 2009 le prix varie autour de 35 USD et pour une grande quantité on peut même donner 36 USD par *renge*.

mais à la cité chez les « loutriers »⁷⁸. Les creuseurs font appel là à une autre catégorie de main d'œuvre, les « mamans twangaises »⁷⁹, qu'ils paient par mesure de pierres. Pour gagner 1,4 USD à la fin de la journée, les mamans doivent chacune broyer un *loutra*⁸⁰. Les conditions dans lesquelles travaillent ces femmes les exposent non seulement à des maladies pulmonaires liées à la poussière qu'elles aspirent chaque jour, mais également à d'autres risques dus à leur profession : elles broient les pierres manuellement avec un pilon, ce qui provoque à la longue des déformations de la colonne vertébrale et des mains. Celles qui n'ont pas trouvé de pierres à broyer se livrent parfois à la prostitution avec leurs patrons les creuseurs. Les autres twangaises, quand elles veulent gagner plus, viennent avec leurs petites filles pour les aider à broyer. D'autres viennent même avec des bébés sur leur lieu de travail, bébés qui de ce fait ne sont pas épargnés non plus par les maladies pulmonaires. Les pierres transformées en poudre par les mamans twangaises seront remises aux vanneurs pour lavage. Après lavage le creuseur peut alors espérer vendre son or. Le commerce local de l'or sera l'objet de la section suivante.

Comme on l'a dit, les revenus des mines dépendent de la chance. Néanmoins, le 'travail de l'or' est jugé de manière positive. C'est l'argent 'facile', tandis que pour l'agriculture par exemple, on doit attendre la récolte : « Pour un creuseur comme moi, l'argent qu'on trouve, c'est de l'argent facile. Pour un agriculteur, il faut attendre longtemps »⁸¹. Un autre disait : « J'aime le travail de l'or, parce qu'on va se coucher comme un pauvre, et on se réveille comme un riche »⁸². Kasele et Kasongo, de même que Vlassenroot et Raeymaekers, avaient identifié l'affectation immédiate de l'argent à la bière et aux femmes comme un des grands problèmes de la société kamitugaise. Bien que cette affirmation reste vraie pour certains creuseurs, il y en a plusieurs actuellement qui songent aux investissements. Pendant les entretiens, les creuseurs ont affirmé que la mobilité sociale était possible et ils ont mentionné de bons et de mauvais exemples : « Oui, il y a ceux qui ont des voitures et des camions à Bukavu. D'autres trouvent une certaine quantité, puis ils ne travaillent pas bien et restent encore creuseur »⁸³. De plus, ceux qui ont profité et perdu tout à cause de mauvais investissements sont nombreux. Mais aujourd'hui, la majorité des creuseurs songe à investir :

« Beaucoup de gens y ont tiré des bénéfices. Auparavant, Kamituga était un village, maintenant les gens construisent, il y a au moins

⁷⁸ Autre catégorie des petits négociants de l'or à Kamituga.

⁷⁹ Mamans broyeuses, vient du verbe *twanga*, qui signifie en swahili piller, broyer.

⁸⁰ Mesure qui doit être remplie de pierres à broyer ; la quantité des pierres remplissant la mesure pèse entre 13 kg et 15 kg.

⁸¹ « Kwangu miye, franka yenye tunapataka, tunaipataka mbio, lakini mulimaji yeye anachungaka siku za mingi juu apate. » Interview à Kamituga, 2 avril 2008.

⁸² « Ninapenda hii kazi ya or, juu mutu anaeza lala maskini, analamuka tajiri. » Interview à Kamituga, avril 2008.

⁸³ « Ndiyo, kuko wale wenye wako na ma gari, Bukavu. Wengine wanapataka kisha hawata tumika vizuri, wanarudilia tena kazi hii ya uchimbaji. » Interview à Kamituga, avril 2008.

quelque chose.⁸⁴ Il y a un grand changement. Les jeunes d'autrefois ne réfléchissaient pas bien, mais aujourd'hui, les jeunes ont un idéal, ils rêvent d'investir.⁸⁵ Les jeunes d'autrefois cherchaient l'or pour la bière et la prostitution, mais aujourd'hui plus.⁸⁶ »

Ce comportement des creuseurs est influencé par le fait que beaucoup d'entre eux font des voyages à Bukavu et sont impressionnés par la transformation que subit la ville grâce aux investissements des Bukaviens. En plus ils ont un modèle de mobilité sociale dont on a déjà parlé avec monsieur Kyabinya. Des individus comme Kyabinya, qui ont réussi à accumuler et à investir dans des activités productives, sont considérés comme de bons exemples, des personnes qui ont « réussi ». Dans la section suivante, nous donnerons un autre exemple d'un commerçant.

4.2. Le commerce de l'or : loutriers, négociants et patrons

4.2.1. Les loutriers

Une grande partie de la population intervient dans la commercialisation de l'or, chacun à son niveau. Néanmoins, il y a deux catégories de gens qui en font leur activité principale : les 'loutriers' et les négociants. Les loutriers aménagent dans leurs parcelles ou des parcelles qu'ils prennent en location des espaces qui offrent aux creuseurs un cadre pour le traitement de leurs pierres. À cette fin, ils creusent un trou de plus ou moins 1,5 m de profondeur et plus ou moins 4 m de largeur, au fond duquel ils placent une bâche pour alors le remplir d'eau. Le coût de l'investissement pour ce genre d'activité est évalué à plus ou moins 300 USD pour les loutriers simples. Cette somme permet juste d'acquérir les mortiers, pilons, bassins et bâches, mais s'il faut y associer l'activité d'achat le coût d'investissement doit être revu à la hausse. Les loutriers adoptent une certaine stratégie vis-à-vis des creuseurs pour les attirer : ils ne font rien payer aux creuseurs qui désirent traiter leurs pierres dans leur parcelle et ne visent que les déchets issus du traitement de ces pierres. Ces déchets sont récupérés après 2 ou 3 mois selon la fréquentation du loutra⁸⁷. Les loutriers ne se contentent pas seulement des déchets qu'ils récupèrent, ils placent aussi leurs balances sur le site et achètent de l'or. Ils financent également les creuseurs afin de les inciter à venir traiter et vendre auprès d'eux. Les loutriers ne sont pas officiellement reconnus par la Division des Mines au niveau provincial, car la Division ne reconnaît que les comptoirs d'achat, les

⁸⁴ Interview avec un creuseur à Kamituga, 4 avril 2008.

⁸⁵ Interview avec un creuseur à Kamituga, 3 avril 2008. « Kunakuwa mabadiliko. Vijana wa zamani hawakukuwaka na mawazo nzuri, lakini kwa leo kila mutu iko na wazo yakuwaka hazina. »

⁸⁶ Interview avec un PDG à Kamituga, 7 avril 2008. « Vijana wa zamani balikuwaka na tafuta or juu ya pombe na wa mbaraga, lakini kwa leo hapana juu banaanza jenga. »

⁸⁷ Ce mot a un double sens : mesure pour les pierres à broyer, et endroit où on traite les pierres.

négociants et les creuseurs. Cette situation qui résulte d'un certain flou au niveau de la Division provinciale permet aux agents de bureau de mine à Kamituga et aux autres autorités publiques et coutumières de faire payer des taxes aux loutriers. « Nous payons des taxes de bureau de mine et d'autres services aux chefs coutumiers et aux militaires » affirment-ils, « même si nulle part sur les documents officiels de la Division des Mines notre catégorie n'est mentionnée »⁸⁸. Vu leur importance – plus de 248 dans la cité de Kamituga – les loutriers se sont constitués en association pour défendre leurs intérêts face aux multiples taxes à payer. Au cours de l'année 2008 ils ont pu résister à des taxes que l'administration publique voulait leur faire payer. À l'occasion ils ont négocié avec le bureau de mine de Kamituga pour qu'ils soient considérés comme creuseurs et doivent ainsi payer seulement la carte de creuseurs.

4.2.2. *Les négociants-gérants*

Les deuxièmes intervenants sont des négociants appartenant ou liés à une maison d'achat d'or. D'habitude, ces maisons sont implantées à Bukavu et ont des représentations à Kamituga. Pour maximiser leurs recettes, les propriétaires sont obligés d'implanter des bureaux un peu partout dans la cité où ils emploient des négociants/gérants. Certains négociants quittent leur bureau de temps en temps pour aller acheter de l'or directement dans la carrière. Selon différentes estimations⁸⁹, il y aurait 80 à 100 maisons d'achat à Kamituga. Selon la liste de la Division de Mines, il y en aurait une vingtaine officiellement reconnues en 2008⁹⁰. Ce nombre varie du fait des faillites ou des gens qui ne paient plus leurs taxes. Les taxes pour les 'négociants ambulants' sont fixées à 500 USD, bien qu'une grande partie paie moins en réalité. À part cela, ils paient, comme les PDG, occasionnellement une certaine somme au territoire, à la collectivité, au groupement, à la localité, aux militaires et à la police. Donc, à part les 25 qui sont connus, il y en a beaucoup d'autres qui n'affichent pas leurs activités, mais qui néanmoins peuvent avoir un grand mouvement de caisse. Le 'patron' de ces maisons d'achat, officielles ou non, verse une somme de 1000 à 20.000 USD au profit des ces négociants. Ces derniers ont alors l'obligation de venir vendre leurs produits auprès de lui moyennant une marge bénéficiaire sur le prix d'achat. Les autres négociants indépendants s'identifient à une maison d'achat pour éviter de payer des taxes et en contrepartie les négociants vendent aussi auprès de ces maisons qui les protègent. À leur tour, les négociants entretiennent une relation avec les creuseurs. Comme un des creuseurs nous a dit : « Nous entretenons une bonne relation avec eux, car si un jour tu n'as rien à manger, tu peux recourir à eux »⁹¹. Un autre disait que la vente se fait d'habitude chez les 'supporteurs',

⁸⁸ Interviews avec les loutriers, janvier 2009.

⁸⁹ Observations et interviews à Kamituga, mars-avril 2008.

⁹⁰ Statistiques du Bureau des Mines, document non publié.

⁹¹ « Tunakuwa na uusiano nzuri nao, wakati haukupata kitu, kusudi ukule unaeza waendea. » Interview à Kamituga, 4 avril 2008.

car « il faut d'abord créer une connaissance »⁹². En effet, pour attirer la sympathie des creuseurs, les négociants leur accordent de petits crédits et cela oblige le creuseur à venir vendre sa production chez son créancier. Dans ce cas, le creuseur n'est plus indépendant et libre de négocier le prix convenablement : « S'il t'avait supporté, pas de discussion »⁹³, disait un creuseur. D'un autre côté, les négociants qui octroient des crédits aux creuseurs se plaignent aussi : parfois les creuseurs contractent les dettes sans savoir pas comment les rembourser⁹⁴. Ceci entraîne souvent des conflits entre les négociants et les creuseurs.

Les conventions entre le patron de la maison d'achat et les négociants/gérants qui travaillent sur place, existent sous différentes formes. Comme entre les PDG et creuseurs, les contrats ne sont pas formalisés, ni écrits. Par conséquent, des conflits peuvent se produire au moment de l'exécution de ceux-ci. Toutefois, ce risque de conflits est balancé par l'interdépendance entre les négociants et leurs patrons. Leurs revenus de même que leur prestige dépendent l'un de l'autre. Pour cette raison, il doit y avoir une forte relation de confiance. North⁹⁵ affirme que, dans des échanges personnels, les négociants ont une grande connaissance du comportement, des caractéristiques et des objectifs de l'autre, ce qui réduit sérieusement les coûts de transaction. Ce genre de transactions se fait dans des réseaux sociaux cohérents, où existent de ce fait de multiples échanges. Dans ce même contexte, les deux parties ont intérêt à respecter les termes du contrat⁹⁶.

Quelles sont maintenant les différentes conventions ? Certains négociants, n'ayant pas accès aux crédits, reçoivent un salaire du patron. Le montant varie entre 30 USD et 50 USD par mois. Dans ce cas-là, ils ne vendent pas, ils envoient seulement l'or au patron. Ils affirment que ce salaire ne les encourage pas à faire ce travail. Néanmoins ils réalisent des bénéfices grâce à certaines techniques commerciales plus ou moins frauduleuses. Un négociant nous a expliqué qu'on peut manipuler la balance, en indiquant quelques mishale de plus que le poids réel. Ainsi, on peut par exemple acheter 3,7 *rengé*, et ne payer que 3,5. De cette façon, le négociant peut avoir quelques bénéfices quand il vend au patron selon le prix convenu. Les négociants à Kamituga peuvent aussi s'arranger avec les creuseurs, par exemple en leur accordant des crédits. Une autre catégorie de négociants reçoit un pourcentage fixe sur le prix de vente que le patron obtient à Bukavu. Le troisième groupe agit de manière

⁹² Interview à Kamituga, 7 avril 2008.

⁹³ Interview à Kamituga, 7 avril 2008.

⁹⁴ Interviews à Kamituga, 5, 7, 8 et 10 avril 2008. « Parfois nous ne savons pas recouvrer nos dettes auprès des creuseurs. Il y a beaucoup de gens qui me doivent de l'argent. » « Magumu tunayo, ni ile kushidwa kulipisha deni yetu ku bale ba chibaji. Ni wachimbaji wengi njoo wanakuwa na pesa zangu. » Interview à Kamituga, 5 avril 2008.

⁹⁵ NORTH, D. C., "Institutions, transaction costs and economic growth", *Economic Inquiry*, Vol. 25, no. 3, 1987, pp. 419-428. NORTH, D. C., *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 55.

plus indépendante. Ils vendent au patron avec une marge bénéficiaire. Selon leur capacité de négociation, ils peuvent gagner un ou deux dollars par *renge*.

D'autres conventions sont plus flexibles, comme le montre le cas suivant : D. est le patron d'une maison d'achat et il est employé à l'université en même temps. Premièrement, D. prend un crédit chez Namukaya, le comptoir d'achat à Bukavu. De ce fait, il est obligé d'aller vendre ses marchandises dans cette ville. En plus, sa capacité de négociation est réduite, car là ils lui imposent leur prix, qui pourrait être plus bas qu'ailleurs. Une partie de ce crédit est envoyé à Kamituga, au négociant qui agit en tant que son gérant sur place. D. donne l'argent à une personne en qui il a confiance, pour l'apporter vers Kamituga. Pour raisons de sécurité, cette personne n'est jamais la même. Deux personnes travaillent dans la maison D. à Kamituga : le négociant et la personne qui évalue et purifie l'or⁹⁷. Quand ceux-ci ont obtenu une quantité suffisante (en manipulant les mesures pour gagner un peu plus), ils envoient une autre personne à Bukavu. Le prix de transport actuel par route est de 0,4 USD par kilogramme, tandis qu'auparavant, quand la cité n'était accessible que par avion, il était de 1 USD par kilogramme⁹⁸. À Bukavu, D. vend chez Namukaya. À la fin du mois, il évalue ses profits. S'il reste assez, il peut partager avec ses gérants à Kamituga, s'il n'a rien gagné, les gérants n'ont rien non plus. D. dit qu'il hésite à signer des contrats, car les revenus sont trop instables. L'accessibilité de la cité de Kamituga favorisée par la réhabilitation de la route nationale n° 2 par une compagnie chinoise et l'essor de la nouvelle technologie de communication, notamment la téléphonie cellulaire, viennent d'apporter des changements profonds dans l'activité des négociants. Ces derniers, qui exploitaient l'asymétrie d'information sur le prix de l'or au niveau du marché, ne sont plus les seuls à avoir cette information. Aujourd'hui même les creuseurs, s'ils paient 5 USD, peuvent arriver à Bukavu, où ils auront l'occasion de vendre à un meilleur prix.

4.2.3. Les 'patrons'

Les autres intervenants dans la filière sont les 'patrons' comme D., les commerçants qui sont installés à Bukavu. Souvent, ils font le commerce de l'or, mais aussi le commerce d'autres biens. Ils importent des biens de consommation à l'intérieur, par exemple à Kamituga, et ils ramènent de l'or. C'est le cas de M., un commerçant originaire de Kamituga⁹⁹. De 1990 à 1998, il a travaillé clandestinement dans les carrières de la Sominki. Depuis 2000, il a son propre puits, où il emploie 150 travailleurs pour le moment et où il a gagné assez d'argent pour construire une maison au centre de Bukavu, investir dans

⁹⁷ La purification se fait avec le mercure, ce qui peut avoir des conséquences sévères pour la santé.

⁹⁸ Pour une description du commerce par avion, cf. TEGERA, JOHNSON, *op. cit.*, p. 85. En 2007, le transport par route était encore très cher : Tegera et Johnson avaient calculé que les taxes montent jusqu'à 103 USD plus 8 bières par voyage, plus un montant fixe de 200 USD par an.

⁹⁹ Interview à Kamituga, 9 avril 2008.

une agence aérienne et acheter un camion à 45.000 USD. Maintenant il fait le transport entre Kamituga et Bukavu, amenant du pétrole (qu'il achète à un partenaire qui fait le commerce avec Dubai) et ramenant de l'or. La production de son propre puits peut se monter à 20 *tola* par semaine. Comme Kyabinya, M. est un autre exemple d'un creuseur qui a accumulé et investi.

Les patrons à Bukavu achètent à un prix qui est un peu plus élevé que le prix de Kamituga. La différence varie entre 1 à 2 USD par *renge*. Quand le prix à Kamituga en avril 2008 va de 31,5 à 33 USD par *renge*, les patrons achètent à un prix qui se situe entre 33 et 34,5 USD¹⁰⁰. À ce moment-là, le prix est vraiment au sommet. Le patron vend sur les comptoirs de l'or pour la somme de 37,5 à 41 USD par *renge*. Ça veut dire qu'il a une marge d'environ 5 USD par *renge*. Là, il faut encore soustraire les dépenses (matériel, paiement du transport, etc.), les taxes, et une certaine quantité est perdue à cause des impuretés. Avant que l'or soit vendu au comptoir, il est lavé dans l'acide nitrique, séché, fondu et trempé. Ce processus sert à purifier la matière. Les grands lots sont mesurés en *tola* : à Kamituga, un *tola* est égal à 10 *renge*, et était acheté à 300-330 USD (c'est-à-dire 30-33 USD par *renge*, avril 2008), tandis qu'à Bukavu, un *tola* est égal à 8 *renge* et était acheté au même prix (donc 37,5-41 USD par *renge*).

Comme on a vu dans l'exemple de D., la plupart des maisons d'achat sont affiliées aux comptoirs d'achat de Bukavu. Elles reçoivent des crédits pour la réalisation de leurs activités. Au niveau national, les comptoirs d'achat sont les derniers intervenants dans la filière. Comme souligné plus haut, trois comptoirs à Bukavu ont la licence d'exportation d'or et les exportations officielles sont très basses. La majorité de la production est de fait exportée du pays en fraude. Il y a donc des négociants et des comptoirs qui déclarent une petite quantité, mais qui transportent la majorité de cette façon. Ces négociants achètent souvent la carte de 'négociant ambulante' à 500 USD, ce qui leur donne une certaine forme de légalité. Néanmoins, avec la majorité de leur production, ils vont directement à Bujumbura ou bien au Rwanda. Selon Tegera et Johnson, ils vont aussi en Uganda, en Tanzanie et au Sud-Est asiatique, et ils sont « les personnes les plus riches de Bukavu »¹⁰¹. D'autres ne déclarent rien et sont vraiment des 'négociants parallèles' sans licence.

Dans le deuxième chapitre, on a vu que les exportations officielles de l'or du Sud-Kivu n'étaient évaluées qu'à 105 kilogrammes en 2007. Afin de mieux estimer le fossé qu'il y a entre les officiels et les fraudeurs, et afin d'avoir une idée de la production de l'or à Kamituga, une enquête a été réalisée

¹⁰⁰ Entretemps, le prix de l'or a d'abord baissé, et puis augmenté de nouveau. Et cela se ressent aussi au niveau local. Selon nos observations en mars 2009, le prix à Kamituga était de 34-35 USD par *renge*.

¹⁰¹ TEGERA, JOHNSON, *op. cit.*, p. 88. Selon les auteurs, il reste des choses à éclaircir concernant les liens entre le Sud-Kivu et l'Ituri, et par delà au Burundi et en Uganda. Congocom vient de Butembo, un centre important pour l'or de l'Ituri. Machanga, à ce moment (2007) le seul exporteur licencié au Burundi, est actif en Uganda. Et il y a des vols TMK d'Entebbe via Bunia, Butembo, Goma et Bukavu à Bujumbura. Le directeur de Congocom, Kambale Kisoni, a été tué dans sa maison à Butembo le 5 juillet 2007.

auprès des négociants. Ces enquêtes seront poussées plus loin dans le futur, mais on peut déjà présenter un échantillon de 15 maisons qui est pris entre le 23 décembre 2008 et le 20 janvier 2009 : au total, les 15 maisons ont acheté 8.933 *renge*, soit 12.506 grammes, en quatre semaines, et donc de l'ordre de 163 kilos par an. Toutes ces maisons sont des maisons relais associées à quelques grandes maisons. Elles se trouvent dans le centre de la cité, où on en a compté environ 40 en avril 2008. C'est ici que passe le plus gros de la production. Il y a d'autres quartiers (Kele, Mero, Kabukungu, Kitemba, Luliba) où il y a aussi des maisons, mais leur rôle est moins significatif. Elles servent également de relais pour les maisons du centre. À part cela, toutes les boutiques à Kamituga vendant des articles divers, achètent l'or et peuvent le vendre facilement à Kamituga ou à Bukavu. On voit le possible décalage si on confronte ces chiffres avec les exportations officielles, tenant en compte qu'on estime le nombre de maisons à Kamituga (centre et quartiers, grandes et petites) à 50-100 et qu'il y a autant d'autres sites au Sud-Kivu. Les exportations officielles du Sud-Kivu sont évaluées à 105 kilogrammes, tandis que les 15 maisons enquêtées à Kamituga achètent déjà plus ou moins 163 kilogrammes par an.

4.3. Territoire contesté

Comme nous l'avons dit, en 2003, les titres sur la concession minière de Kamituga ont été restitués à Banro. Néanmoins, Somico se fonde toujours sur le décret présidentiel de 1998 pour revendiquer la concession et le patrimoine de la Sominki. En 2007, Somico s'est installé dans les anciens bureaux Sominki au centre ville et ils ont réclamé la mine Mobale, en chassant les artisans. Ceci a provoqué une réaction violente de la population, et la production a été arrêtée pendant plusieurs jours. Après la visite du Gouverneur provincial, un accord temporaire a été conclu. En avril 2008, Somico était en train d'exploiter la mine Mobale, bien qu'ils n'aient pas encore de machines. Les 263 travailleurs qui ont été engagés ne reçoivent pas encore de salaire convenable :

« Nous sommes en train de planifier, nous sommes convaincus que nous arriverons à la production. Pour le moment, on essaie d'encadrer les creuseurs, en attendant qu'ils soient transformés en travailleurs. (...) On avance avec de petites primes pour le moment. Quand on va atteindre la production, on va payer un salaire européen à nos travailleurs »¹⁰².

Selon les travailleurs, ils reçoivent 50 USD tous les trois mois, ce qui clairement ne suffit pas. C'est pourquoi ils cachent des pierres pour les vendre eux-mêmes¹⁰³. Les creuseurs qui n'ont pas été 'employés' y paient 500Fc

¹⁰² Interview à la Somico, Kamituga, 5 avril 2008.

¹⁰³ Interviews et observations à la mine Mobale, Kamituga, mars et avril 2008.

(presque 1 USD) pour chaque entrée dans la mine. En août 2007, Somico a conclu un partenariat avec Aurex, une entreprise suisse qui avait fonctionné comme comptoir d'achat d'or à Bukavu jusqu'en mi-2007 : « L'entreprise AUREX International va mettre à la disposition de la Société minière du Congo (Somico) une enveloppe financière de cinquante millions de dollars américains (50.000.000 USD) pour relancer ses activités dans le secteur de Kamituga »¹⁰⁴. Les conditions concrètes du contrat ne sont pas connues, mais selon S. Beck, sujet allemand responsable pour les activités d'Aurex au Congo, Aurex se charge de tous les investissements, tandis que Somico apporte seulement la concession¹⁰⁵. Aurex a apporté quelques machines: concasseur, table de secousse, un transformateur (non approprié) pour la centrale électrique de Mungombe. En plus, une ONG allemande (CAP Anamur) a réhabilité l'hôpital et l'école sur demande du vice-gouverneur du Sud-Kivu, monsieur Kibala. Pourtant, selon des informations obtenues le 10 mars 2009 à Kamituga, le partenariat serait suspendu à cause de disputes internes dans les deux sociétés. Au sein de Somico, il y a des disputes entre les agents pro-Kinshasa et ceux qui sont pro-Aurex. Ces derniers n'auraient pas voulu obéir à l'ordre de suspendre le partenariat. Début 2009, les représentants locaux de la Somico et monsieur Beck ont été arrêtés et ont passé deux jours en prison à Kamituga et trois jours à Bukavu¹⁰⁶. Selon des sources non confirmées, l'ordre serait venu des dirigeants de Somico à Kinshasa. Ils auraient été libérés sur intervention de M. Yerodia, ancien vice-président de la RDC pendant la période de transition et 'patron politique' de la Somico. Somico se présente comme 'défenseur des intérêts locaux', contre l'intervention de l' 'acteur externe' qui est Banro.

Entretemps, les gens de Banro exécutent des travaux d'exploration à Twangiza, Namoya et Lugushwa, tandis qu'ils sont totalement absents à Kamituga. Selon un de leurs représentants, ils vont bientôt lancer leurs activités à Kamituga, mais ils ne veulent pas trop entrer dans des 'troubles' avec Somico¹⁰⁷. Ils attendent jusqu'au moment où « il y aura une résolution au niveau politique ». En effet, les deux entreprises semblent avoir leurs supporteurs politiques. Une lutte féroce s'est engagée entre les 'pro-Banro' et les 'pro-Somico'. Le président Joseph Kabila serait pro-Banro, puisque c'est aussi lui qui avait négocié l'accord à l'amiable. En tout cas, Banro ne semble pas trop pressé de commencer à explorer à Kamituga. Selon certaines sources, la raison est que la mine Mobale ne contient plus autant de réserves. Le tableau suivant montre que le projet est plus avancé à Twangiza et Namoya, et qu'on estime qu'il y a de nombreuses réserves à Lugushwa.

¹⁰⁴ Beltrade Info/ACP, "50 millions de dollars américains pour relancer les activités de la Somico à Kamituga", *Beltrade*, n° 11, novembre-décembre 2007, p. 22, http://60gp.ovh.net/~beltrade/documents/Beltrade_Info_11.pdf.

¹⁰⁵ Entretien avec M. Beck, Bukavu, avril 2008.

¹⁰⁶ Communication personnelle.

¹⁰⁷ Interview au bureau de Banro à Bukavu, avril 2008.

Tableau 2. Réserves mesurées, probables et estimées dans les concessions de Banro

concession	réserves (en ounce) mesurées	réserves probables	réserves estimées
Twangiza	1.320.000	4.280.000	400.000
Kamituga			915.000
Lugushwa			2.735.000
Namoya		938.800	621.500
total	1.320.000	5.218.000	4.671.500

Source : <http://www.banro.com/s/Resources.asp>.

Banro espère avoir des mines en production en 2011¹⁰⁸, bien qu'il y ait des rumeurs selon lesquelles ils exportent déjà la production en guise d'échantillons, sur lesquels on ne paie pas autant de taxes. La Commission pour la revisitation des contrats miniers a d'ailleurs critiqué l'exonération des taxes dans le contrat de Banro¹⁰⁹. En tout cas, ces évolutions méritent d'être suivies. Le conflit autour de ces concessions et l'articulation entre les sociétés industrielles et les artisanaux feront sans doute l'objet de publications suivantes.

Jusqu'à présent, le gouvernement congolais a pris peu de mesures concrètes pour organiser le secteur artisanal¹¹⁰. Bien que l'exploitation artisanale soit reconnue dans le Code minier, il y a peu de concessions qui ont été attribuées aux artisanaux. Une des initiatives prises pour organiser ce secteur a été la création du SAESSCAM¹¹¹, un service public de l'État, par décret présidentiel (28 mars 2003). Un bureau du SAESSCAM vient d'être installé à Kamituga au mois de janvier 2009. Ce service, qui a pour mission d'organiser le secteur minier artisanal, se retrouve confronté aux mêmes difficultés que celles rencontrées par les autres services publics : manque de moyens et de capacités. Sur le terrain, les agents du SAESSCAM procèdent à l'identification des maisons d'achats et des autres acteurs intervenant dans ce secteur. Certains négociants et creuseurs pensent que c'est juste un autre service qui va demander des taxes supplémentaires¹¹².

La présence de l'exploitation artisanale et du réseau informel de commerce est une réalité. Il faut enquêter soigneusement sur cette réalité et

¹⁰⁸ "Banro gears up. Two new DRC mines soon", *Mining Review Africa*, 5/2007.

¹⁰⁹ RDC Ministère des Mines, Commission de Revisitation des contrats miniers. *Rapport des travaux*, novembre 2007, p. 17-24.

¹¹⁰ Comment est-ce que ce secteur peut être mieux organisé ? On continue à poser cette question dans les recherches. Voir aussi les initiatives des ONG locales, notamment l'Observatoire Gouvernance et Paix : Journée porte ouverte sur les ressources minières au Sud-Kivu, 02/12/2008 (rapport inédit).

¹¹¹ Small scale mining (Service d'assistance et d'encadrement de la production à petite échelle).

¹¹² Entretiens à Kamituga, janvier 2009.

comprendre les dynamiques de la filière¹¹³. Selon nous, c'est le point de départ pour répondre à deux questions cruciales.

Premièrement, sachant que le contrôle de la filière minière est toujours une source de financement de la guerre, faut-il sanctionner le commerce de minerais dans la RDC, comme les analyses du groupe d'experts de l'ONU le suggèrent¹¹⁴ ? Sur ce point, notre argument est parfaitement en ligne avec Garrett et Mitchell¹¹⁵. Dans une publication récente, ils argumentent qu'une interdiction du commerce ou des sanctions ciblées ne peuvent être efficaces. Il faut plutôt réorganiser la filière : la formaliser et la rendre plus transparente, réduire les bénéfices pour les groupes armés et créer un espace plus productif et plus protégé pour la population qui dépend des mines en ce moment¹¹⁶. Sur le terrain, on a pu observer que les acteurs de la filière prennent des initiatives, mais que souvent les moyens leurs manquent.

Deuxièmement, comment doit-on réagir face aux nouvelles prospections par des sociétés industrielles ? Si ce secteur pouvait être plus productif que le secteur artisanal – ce qui reste encore à prouver – il emploiera sans aucun doute proportionnellement moins de gens. Comme on a déjà pu observer au Katanga, de grandes entreprises ont chassé les artisans de leurs concessions, ce qui a des effets désastreux sur leur situation sociale et sur l'économie locale. Les sociétés industrielles ne peuvent pas employer tous ces gens qui ont perdu leur moyen de subsistance, et à cause de la crise mondiale, beaucoup de gens sont maintenant au chômage. Bien que la crise mondiale ait un grand impact sur le secteur du cuivre, le secteur de l'or se maintient, et le prix augmente même. Les effets de la crise sont donc très diversifiés. Mais partout au Congo, des conflits entre industriels et artisans sont en vue¹¹⁷.

Une solution nous semble être l'encadrement des acteurs qui interviennent dans la filière minière, afin d'augmenter leurs revenus, d'atténuer les risques – par exemple en prenant des crédits – et de mieux redistribuer les profits¹¹⁸. Enfin et surtout, il faudra s'efforcer de garantir un réinvestissement suffisant des profits, à la fois pour développer de nouvelles activités et

¹¹³ C'est exactement un des objectifs des recherches doctorales de Sara Geenen, dont cet article est une première ébauche.

¹¹⁴ UN SECURITY COUNCIL, *op. cit.*, 2008, p. 52, ainsi que les rapports précédents.

¹¹⁵ GARRETT, MITCHELL, *op. cit.*, pp. 13-16.

¹¹⁶ *Ibidem*, p. 15.

¹¹⁷ Voir aussi : FAHEY, D., "Le fleuve d'or: the production and trade of gold from Mongbwalu, DRC", dans *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2007-2008*, Paris, L'Harmattan, 2008, pp. 357-384.

¹¹⁸ Des organisations et institutions locales sont en train de réfléchir à des stratégies pour atteindre tout ça. Les recommandations suivantes par exemple ont été données à la Journée Porte Ouverte sur les ressources minières au Sud-Kivu, organisée par l'ONG bukavienne « Observatoire Gouvernance et Paix » : formaliser la propriété des puits, moderniser les techniques de concassage, améliorer la technologie utilisée, réactualiser les cartes géographiques, améliorer l'information par rapport au prix sur le marché mondial, développer des coopératives minières, faciliter l'accès au crédit, renforcer les mesures antifraude à la frontière, rendre la fiscalité plus incitative, améliorer les routes, et ainsi de suite. KAJEMBA, E., *Compte rendu de la Journée Porte Ouverte*, Bukavu, janvier 2009 (rapport inédit).

sécuriser les existantes, mais aussi assurer les infrastructures sociales nécessaires pour que la population connaisse une réelle dynamique de développement économique et social. Dans une telle perspective et comme la Sominki l'a fait dans les années quatre-vingt, des partenariats pourraient être d'ailleurs développés entre industriels et artisanaux. De tels partenariats devront être bâtis sur des bases saines de part et d'autre. Car, comme déclare un des creuseurs, répondant à la question quant à son opinion sur les sociétés : « Même à l'époque de la Sominki, nous travaillions frauduleusement, donc la nouvelle société industrielle peut venir »¹¹⁹. Un négociant pense même qu'il pourra en profiter : « S'il y a une société, d'ailleurs, nous pouvons nous réjouir, car nous allons acheter l'or de la fraude »¹²⁰. Mais on a vu que Banro ne se presse pas pour commencer ses activités à Kamituga, tandis que les espérances de la population – surtout des creuseurs, (les négociants sont souvent moins favorables) sont très élevées. Ils espèrent tous avoir de l'emploi et surtout un salaire fixe :

« Nous n'avons pas besoin de nos puits, que les sociétés viennent les prendre. Nous voulons seulement de l'emploi.¹²¹ Nous voudrions avoir une société comme la Sominki, capable d'encadrer tout le monde, comme ce fût le cas dans le temps. Regarde par exemple moi : mon père était venu du Burundi à l'époque de la MGL et il a travaillé pour la Sominki et nous étions tous bien.¹²² On doit créer une société, payer un salaire aux gens. Auparavant, à l'époque de la Sominki, les gens étaient à l'aise.¹²³ »

5. CONCLUSION

Dans cet article, nous avons d'abord évalué l'importance de l'or dans l'économie du Sud-Kivu. L'or est surtout canalisé par des réseaux informels et un grand nombre de gens dépendent des activités liés à cette filière. Néanmoins, le secteur ne contribue pas de manière significative à l'économie officielle, ni aux revenus de l'État. Nous avons dans un premier temps brièvement rappelé l'histoire de l'exploitation industrielle et artisanale de l'or dans la cité de Kamituga. Dans la période actuelle 'post-conflit', la filière de l'or est toujours largement artisanale et organisée de façon informelle. Nous l'avons décrite et analysée sur base d'observations et d'interviews sur le terrain.

¹¹⁹ Interview avec un creuseur à Kamituga, 11 avril 2008.

¹²⁰ Interview avec un négociant à Kamituga, 8 avril 2008. « Kama kampuni kubwa inafika kutumika hapa tutaeza furahi sana, kwa sababu tuta uza or yenye wata tuletea kwa uficho.»

¹²¹ Interview avec un creuseur à Kamituga, 7 avril 2008.

¹²² « Tunaeza penda serkali ituletee société ya muzuri sawa vile SOMINKI ili kuwaka zamani. Sawa vile miye hapa baba alikuyaka kutoka Burundi wakati ya MGL mpaka vile SOMINKI ilianza tuliishi vizuri sana. » Interview avec un PDG à Kamituga, 2 avril 2008.

¹²³ Interview avec un PDG à Kamituga, 4 avril 2008.

En général, les gens se sont tournés vers ces activités parce qu'il n'y avait pas d'autres possibilités, ou parce qu'ils espéraient gagner rapidement de l'argent. Comme on a vu chez les 'Nindja' qui creusaient clandestinement dans les puits de la Sominki, pour la population locale, creuser est une stratégie de survie, mais aussi une appropriation active de cette terre qu'ils considèrent comme le leur. On a pu constater que 'le travail de l'or' est jugé de manière positive, parce qu'il crée des opportunités pour les gens, bien qu'il ait aussi des effets pervers. Citons les problèmes de santé, l'abandon scolaire, l'impact sur l'environnemental, etc. En plus, tous les produits alimentaires doivent être importés de Bukavu, ce qui rend la vie quotidienne plus chère. Souvent, les gens qui ont accumulé assez d'argent s'enfuient vers Bukavu ou ailleurs, car ils sont attirés par la vie en ville, et parce qu'ils craignent que la richesse n'attire la jalousie, et même la sorcellerie¹²⁴. Mais il y en a aussi qui profitent de ces opportunités créées par le secteur d'or. Apparemment, de plus en plus de jeunes songent à investir, et à devenir membre d'une classe locale de capitalistes, investissant dans des secteurs productifs. La vraie question est de savoir comment de tels projets individuels sont capables de déboucher sur un processus de développement bénéfique pour l'ensemble de la communauté kamitugaise. Enfin, on a argumenté pour une formalisation et une organisation de la filière or par l'encadrement de ses acteurs et par une stimulation de ceux-ci à s'insérer de plus en plus dans le secteur formel.

Bukavu et Anvers, mars 2009

¹²⁴ Interviews à Kamituga, mars-avril 2008.